

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DU NORD

Commune de ZUYDCOOTE

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

Relatif à *Projet d'extension de la Réserve*
Naturelle Nationale de la Dune Starchand

.....
.....
.....
.....



Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

CL

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DU NORD

Commune de *90400*

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

Relatif à *Objet de l'enquête*

..... *Motif de l'enquête*

.....

.....

.....

.....

CL

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

ENQUETE RELATIVE

A

Projet d'extension de la Réserve Naturelle
Nationale de la Dune Barchand

En exécution de l'arrêté du de Monsieur le Préfet du Nord,
je soussigné, M Francis LECLAIRE, ai ouvert ce jour, le présent
registre coté et paraphé, contenant 8 feuillets pour recevoir pendant une durée de
21 jours du 01^{er} février au 21 février 2022

Les 09 février de 09 heures 00 à 12 heures 00
12 février de 09 heures 00 à 12 heures 00
de heures à heures
de heures à heures
de heures à heures

Les observations du public.

A Lucy d'acote le 25 janvier 2022

Première journée



Le 09 février 2022 de 09 heures 00 à 12 heures 00
Nouveaux contributeurs de bien vouloir noter la date de leur contribution
et, si ils le souhaitent, leur PRENOM ADRESSE ET QUALITE.
04 FEV. 2022 ouverture de la permanence à 09h

DUFAY Stéphane Bray Dunes.

Je n'ai rien contre à grandir la réserve naturelle, mais je pense qu'il faut préserver les circuits de grande randonnée qui traversent actuellement la zone, et de permettre aux habitants limitrophes d'avoir quand même un zone suffisamment grande pour pouvoir faire leurs besoins à leurs chiens.

Le quartier qui se situe autour de la rue des marins et de la rue des Islandais de Bray Dunes doit toujours avoir un accès à la plage à travers la zone dunaire, cet accès avait été dévié lorsque du grillage avait été installé il y a plusieurs années autour de l'éco pâturage. Il ne faudrait pas le dévier encore ou le supprimer cette fois.

L'urgence serait quand même de protéger le caractère dunaire de l'érosion maritime avant tout. Sff

Obtenu de la permanence à 12h00 - 3 suites - C. A

12-01-2022 ouverture de la permanence à 09h30

12-02-2022 - Tout à fait pour cet projet d'extension de la RNN Dune Marchand.

Pierre GOETGHELUX

Zingalescois

ROBITAILLE Sphère ZUYDCOOTE

Suite à l'enquête publique transformer un espace naturel en réserve naturelle, voir la ma réponse.

J'habite ZUYDCOOTE depuis 63 ans et j'adore la proximité des dunes, un bon moyen de se ressourcer.

Je suis consciente que il faut préserver les dunes.

Je souhaite que les sentiers dunaux restent identiques et l'espace clôturé pour les chevaux ne soient pas augmenté.

Je souhaite me promener librement dans les sentiers accompagné de mon chien tenu en laisse.

Question

Est ce une bonne méthode de préserver les dunes en utilisant des engins qui laissent des traces et sont très bruyants.

Concluement

S Robitaille

HÉBIRCK STEPHANE - SYLVIANE Zuydcoote

Suite à l'enquête publique transformer un espace naturel en réserve naturelle.

J'habite Zuydcoote depuis 67 ans. Part. on Préserver les chemins de randonnée.

Nous voudrions pouvoir continuer à promener les chiens en laisse dans les sentiers dunaux.

Nous aimerions que les accès par les portillons en face

de la rue des maîtres et celui de la rue de la
résistance restent en libres accès.

Nous souhaiterions la plantation d'oyats sur les
dunes plus régulièrement comme c'était fait
il y a quelques années et l'entretien des
chemins de balades et les escaliers qui sont
en triste état.

Cordialement

M. Bivick

clôture de la permanence à 1200 heures 7 personnes
4 conférations

pour amener à M. de M. Philippe DEFURNES
du 18.02.2022

121 FEV. 2022

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur


Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur
Commissaire enquêteur

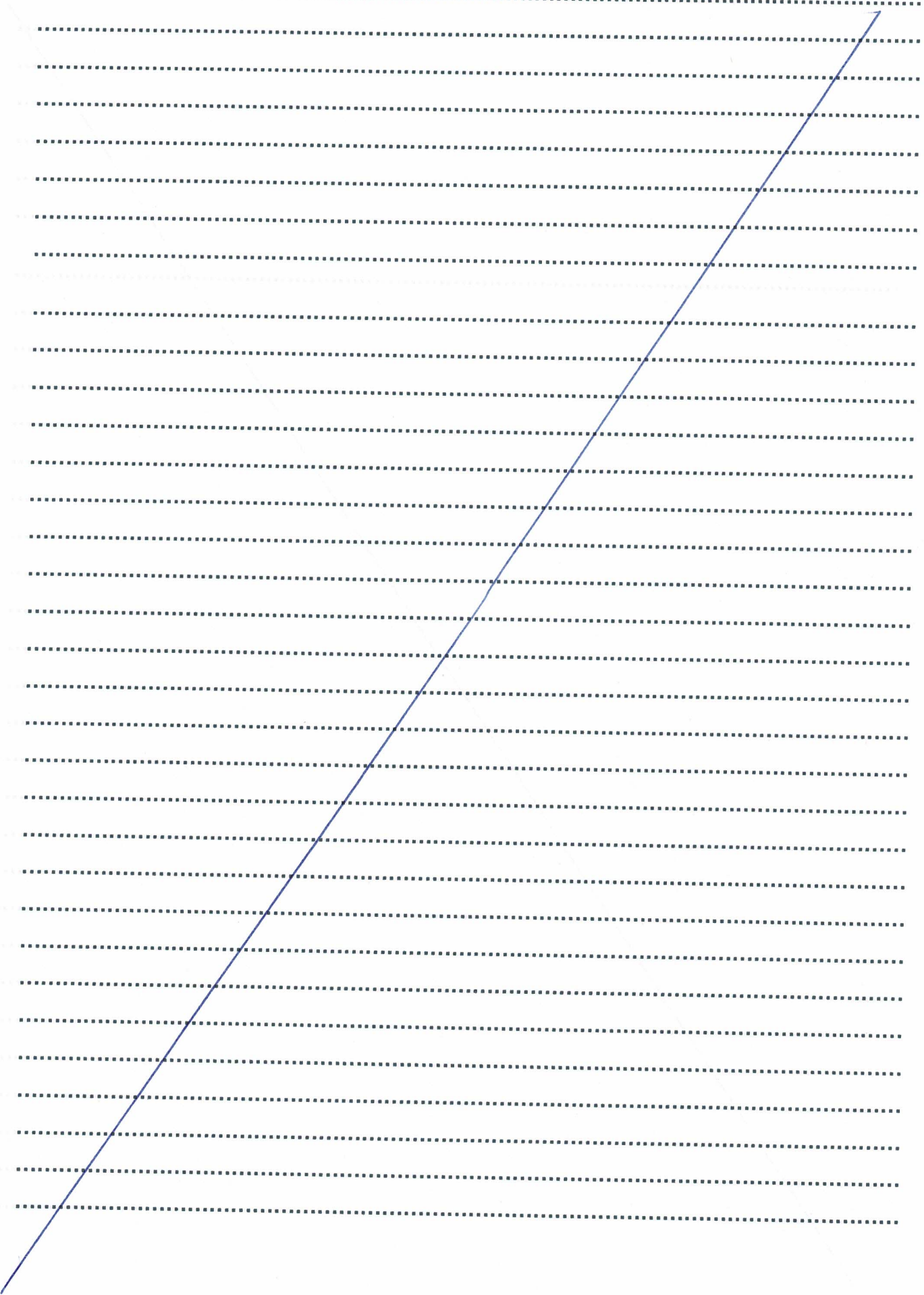
A series of horizontal dotted lines for writing, with a diagonal blue line crossing the page from the bottom-left to the top-right.

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

Lined writing area with horizontal dotted lines and a diagonal blue line crossing through it.



Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur



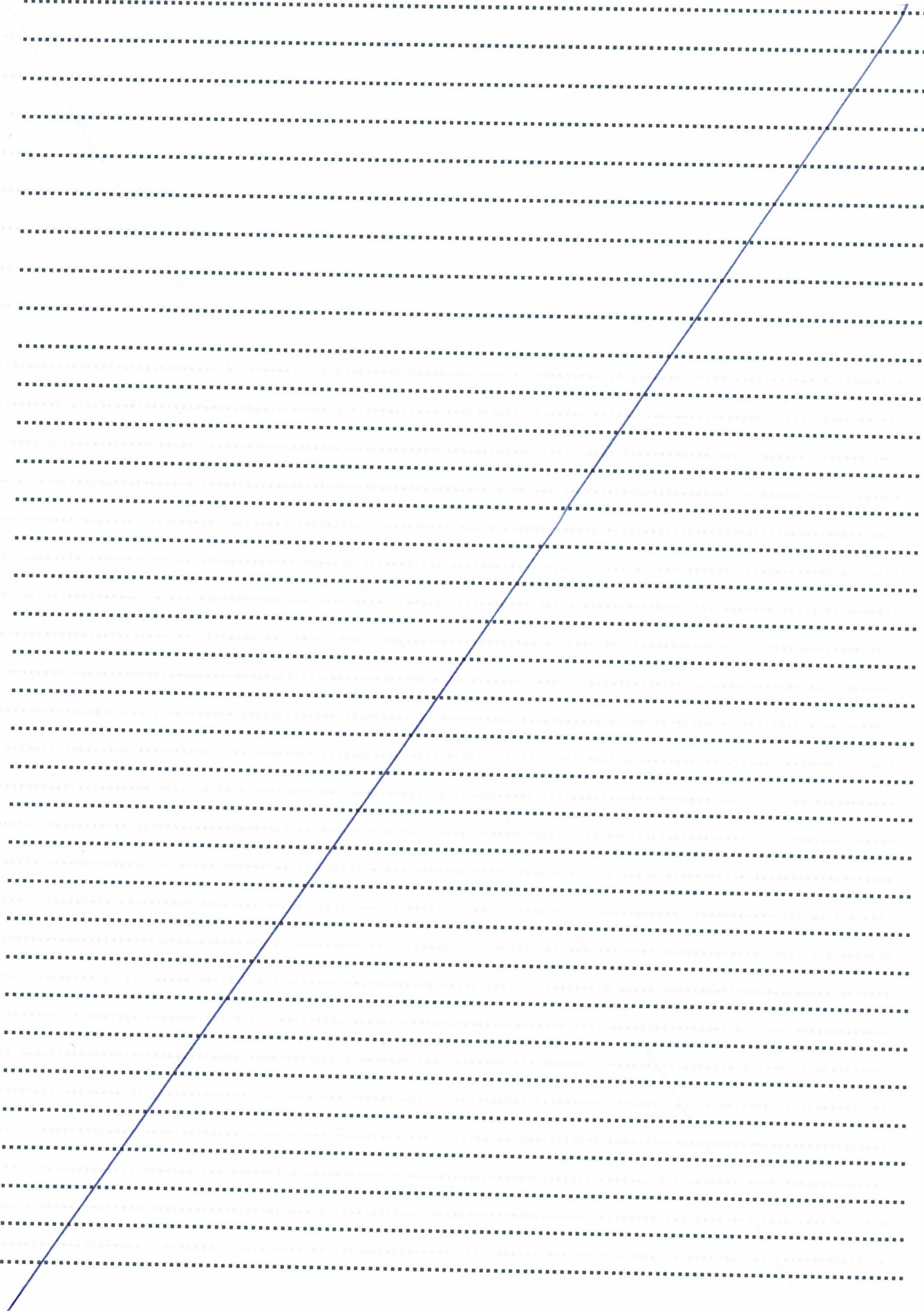


Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page. A solid blue diagonal line is drawn across the page from the bottom-left towards the top-right, crossing through the dotted lines.



Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur



CA

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur 21-02-2022 à 18 heures 15

Le délai d'enquête étant expiré.

Je soussigné LECLAIRE Francis déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 21 Jours consécutifs

Du 01^{er} février 2022 au 21 février 2022

De heures à heures

Et de heures à heures

Les observations ont été consignées au registre par 5 Personnes (pages n° 4 à 6).

En outre, j'ai reçu 1 Lettres ou notes écrites qui sont annexés au présent registre :

- 1. Lettre en date du 18-02-2022 de M. Philippe DEFURNES
- 2. Lettre en date du de
- 3. Lettre en date du de
- 4. Lettre en date du de
- 5. Lettre en date du de
- 6. Lettre en date du de

J'ai annexé en outre 0 observations déposées à l'adresse courriel à laquelle le public pouvait déposer. (Registre de la commune siège de l'enquête).

Le présent registre ainsi que les 1 pièces qui y sont annexées sont adressés par mes soins le à DREAL Hauts de France Amiens

Signature

CA

Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

Philippe Defurnes
3 rue des cyprès
59123 ZUYDCOOTE

Mme Amélie n°1
ZUYDCOOTE

peu connue n°4
pour BRAY-DUNES
SIEGE



Francis LECLAIRE
Commissaire enquêteur

Enquête publique sur le projet d'extension de la réserve naturelle nationale de la Dune Marchand

Le projet d'extension du périmètre de la RNN de la Dune Marchand repose sur la volonté de préserver et de renforcer la biodiversité de ce site, exceptionnel sur le plan de la faune et de la flore.

Eu égard aux enjeux liés à la biodiversité au regard notamment de ses apports aux écosystèmes et à l'Homme, ce projet me semble très important et j'y suis, sur le principe, tout à fait favorable.

Je regrette cependant qu'il n'ait pas fait l'objet d'une présentation publique préalable à l'enquête.

- Je note l'avis favorable de Mme le Maire de Zuydcoote et je m'en réjouis. Cependant, à ma connaissance, ce dossier n'a pas été abordé en Conseil Municipal, ce qui aurait permis à l'ensemble des élus d'en prendre connaissance et de formuler un point de vue partagé.
- La biodiversité est un sujet qui ne peut rester l'apanage de quelques spécialistes et de quelques initiés. Tous les habitants doivent être en mesure d'en comprendre et d'en intégrer les enjeux. Résidant au cœur d'espaces naturels protégés, les habitants de Zuydcoote devraient être les premiers ambassadeurs des politiques de préservation qui sont mises en œuvre dans la Dune Marchand. Il y avait là une occasion unique de les informer et de les sensibiliser.
- Il aurait été également intéressant de présenter en même temps le plan de gestion de la Réserve ou, éventuellement, les grandes orientations qui sont envisagées. Cette remarque concerne notamment les riverains de la future RNN, dont je suis, avec les habitants des rues des Argousiers, des Silènes et des Cyprès. Ceci étant, tous les habitants et les nombreux visiteurs peuvent être intéressés par ces questions de gestion, dont il convient de bien expliciter les motivations. Le dossier d'enquête publique renvoie en quelques lignes au plan de gestion existant, qu'il aurait fallu joindre ou, a minima, résumer.
- Si, comme c'est le cas pour l'actuelle RNN, des accès sont restreints, voire interdits, (ce qui ne me semble pas poser problème en soi dès lors que le public peut continuer à découvrir le site), il aurait été intéressant de mesurer les évolutions par rapport aux pratiques actuelles.
- Ce point concerne notamment la limite entre la future RNN et la plage. De nombreux points de pénétration (et donc de dégradation) peuvent être constatés : il est important de comprendre la manière dont la frange côtière de la RNN va être gérée, notamment au regard de l'érosion du trait de côte.

4

- Un plan de gestion ambitieux suppose que des moyens soient mobilisés en investissement et en fonctionnement. On peut s'interroger sur la mobilisation de ces moyens, notamment pour l'exercice du pouvoir de police au sein du site, qui subit aujourd'hui un certain nombre de pratiques non autorisées (VTT, divagation des chiens, ...). Les gardes du Conseil Départemental en charge des dunes du littoral font un travail remarquable de gestion et de surveillance des sites, mais il ne me semble pas qu'ils soient suffisamment nombreux pour assurer l'ensemble de leurs missions. Qu'en sera-t-il avec une ambition renforcée dans les objectifs de gestion ?

En conclusion, je renouvelle mon avis favorable sur ce projet en souhaitant que l'extension du périmètre de la RNN de la Dune Marchand s'accompagne de politiques d'information et de sensibilisation à destination des habitants et des visiteurs, de manière à ce que chacun puisse bien comprendre et s'appropriier les enjeux de ce site en particulier et de la biodiversité en général.

Le 18/01/2022

